



CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO (CET)

B.P. 348 LOME – TOGO * Tél. (+228) 22 61 36 29 * 90 94 40 40

* WhatsApp 79 89 45 44 web : www.cet.tg * e-mail : cetogo2013@yahoo.com

Prot. N°036/SG-CET/2024

DECLARATION DE LA CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO (CET) AU SUJET DE LA MODIFICATION CONSTITUTIONNELLE DANS NOTRE PAYS

1

Chers Fils et Filles du Togo,
Hommes et Femmes de bonne volonté.

Interpellés par le projet de modification de la Constitution de la quatrième République de notre pays par l'Assemblée Nationale, nous, membres de la Conférence des Evêques du Togo (CET), réunis en visioconférence en ce jeudi 21 mars 2024, nous sommes penchés longuement sur le sujet et ses conséquences sur la vie sociopolitique de notre pays.

Au terme de nos échanges, nous avons jugé opportun de demander une urgente audience auprès de son Excellence Monsieur le Président de la République pour lui faire part de nos questionnements et réserves. Ceux-ci portent essentiellement sur trois points, à savoir:

- L'opportunité ou non de faire cette modification. Il nous semble important d'expliquer au peuple, et pas seulement à ses Représentants à l'Assemblée Nationale, les raisons d'une telle modification. Qu'apportera-t-elle de mieux à notre marche commune et à notre vie sociopolitique?
- L'opportunité ou non du moment choisi. L'actuelle Assemblée Nationale est en fin de mandat depuis un moment. Théoriquement, elle ne devrait gérer que les affaires urgentes et courantes, en attendant les résultats des élections qui auront lieu le 20 avril prochain et la prise de fonction des nouveaux élus. Est-il opportun qu'une modification constitutionnelle soit organisée en cette période où les Députés eux-mêmes sont préoccupés par la campagne électorale qui commence très bientôt? Ne serait-il pas plus sage de la reporter à une date ultérieure, pour des travaux plus sereins ?
- La procédure adoptée : un sujet aussi important qui va profondément changer la vie politique de notre pays ne devrait-il pas être précédé d'une large consultation et d'un débat national plus inclusif ?

Alors que nous attendions impatiemment la réponse à notre demande d'audience adressée au Président de la République, nous venons d'apprendre ce matin, avec grand étonnement, que



**CONFERENCE DES EVÊQUES DU TOGO
(CET)**

B.P. 348 LOME – TOGO * Tél. (+228) 22 61 36 29 * 90 94 40 40

* WhatsApp 79 89 45 44 web : www.cet.tg * e-mail : cetogo2013@yahoo.com

l'Assemblée Nationale a adopté la modification de la Constitution pour faire passer le Togo d'un régime semi-présidentiel à un régime parlementaire ce 25 mars 2024.

Voilà pourquoi, nous, Evêques catholiques du Togo, venons par la présente déclaration exhorter le Chef de l'Etat à surseoir la promulgation de la nouvelle constitution et à engager un dialogue politique inclusif, après les résultats des prochaines élections législatives et régionales.

En comptant sur le bon sens, l'amour de la Patrie et l'engagement patriote de tous, nous vous assurons de notre paternelle prière en cette Semaine Sainte qui nous conduit vers la joie de Pâques.

Fait à Lomé, ce 26 mars 2024.

Ont signé :

2/3

S.E. Mgr Benoît ALOWONOU
Evêque de Kpalimé, Président de la CET.

S.E. Mgr Jacques Danka LONGA
Evêque de Kara, Vice-Président de la CET.

S.E. Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN
Archevêque Métropolitain de Lomé.

S.E. Mgr Isaac-Jogues GAGLO
Evêque d'Aného.

S.E. Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH
Archevêque Emérite de Lomé.

S.E. Mgr Jacques N.T. ANYILUNDA
Evêque Emérite de Dapaong.